

Comment construire une Europe de la santé ?

Déclaration des groupes Coopération et Non-inscrits

« L'Europe se fera dans les crises et elle sera la somme des solutions apportées à ces crises » disait son père fondateur, Jean Monnet. Et malheureusement force est de constater que des crises comme celle de la COVID nous font avancer bien plus vite et bien plus loin que nous ne le ferions en temps normal

Nous ne sommes cependant qu'au début d'une voie sur laquelle nous devons continuer à cheminer avec détermination et ambition.

Dans un monde qui s'est organisé sur une logique faisant appel aux échanges internationaux et aux productions avant tout guidées par des logiques de coûts voire de rentabilité, l'arrêt brutal imposé par cette pandémie nous a montré les limites du système.

Mais, cette crise nous a également montré des signes encourageants sitôt passé le repli occasionné par la stupeur de cet événement soudain.

Elle nous a également permis de remettre en perspective certaines approches.

Alors que dans le domaine de la santé prévalait le paradigme de la maîtrise des dépenses, elle nous a fait redécouvrir l'importance d'un système de soins capable de répondre aux besoins et la vaccination les vertus de la prévention.

Cette crise de la COVID est surtout, au-delà des mesures efficaces prises dans les tous premiers temps, une invitation, voire une exhortation, comme doit l'être en ce moment l'attaque de l'Ukraine, à disposer d'un véritable arsenal basé à la fois sur la force, la solidarité et la complémentarité des Etats membres.

Quoi de plus naturel en effet que la mise en commun pour contribuer à la réalisation d'un objectif profitant à tous ?

Pour cela, il faut une volonté politique qui engage et englobe les citoyennes et citoyens. C'est bien le sens de la Préconisation 1.

Nous en sommes convaincus, nos systèmes de santé ne pourront se transformer, ni même répondre efficacement aux prochaines crises, sans une vision commune et une stratégie partagée afin de sécuriser nos approvisionnements et financer l'évolution des pratiques et la recherche sur le long terme.

L'environnement est devenu favorable à ce que se développe une Europe de la santé et donne le signal à des évolutions significatives du rôle des Vingt-Sept dans la protection des Européennes et Européens. Et, pour aller plus loin, ce sont les Traités qu'il faut revoir !

Il faut aussi des outils techniques et de gouvernance : l'Autorité européenne de gestion et de prévention des crises sanitaires (HERA) ainsi que l'Agence européenne des médicaments (EMA), doivent jouer pleinement et de manière efficace ce rôle : c'est ce que nous disent les Préconisations 8 et 9.

Il faut enfin une stratégie et des capacités de production européennes pour avoir à la fois la capacité de répondre aux besoins par une gestion des stocks et de maîtriser les chaînes d'approvisionnement stratégiques.

La crise de la COVID a en effet souligné les carences en matière de chaîne de production pharmaceutique en Europe : aujourd'hui les Vingt-Sept dépendent à 80 % de la Chine et de l'Inde pour se fournir en matières premières indispensables à la conception des médicaments.

L'Europe de la santé c'est également une construction qui doit se baser sur une approche globale basée sur la prévention, une vision intégrée et universelle de la santé telle qu'exposée dans les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. En ce sens, nous soutenons tout particulièrement la Préconisation 12.

L'Europe de la santé c'est aussi une vision européenne de valeurs communes comme la sécurité des données et la solidarité internationale. Une invitation à plus de coopération entre les Etats membres sur la recherche, la mutualisation ou la complémentarité des productions et chaînes d'approvisionnement, voire des stocks stratégiques.

Les différences demeurent très grandes d'un pays à l'autre de l'UE : il faut les atténuer.

Veillons toutefois, et les débats dans cet avis sur les brevets l'ont montré, à bien faire la part des choses entre les différents domaines : il faut une émulation basée sur la valorisation de ses découvertes, comme il faut de la solidarité et donner à chaque pays les capacités de pouvoir répondre aux besoins de sa population par des mesures adaptées.

Nous rencontrons des défis communs - vieillissement de la population, déserts médicaux, etc. – auxquels nous devons apporter des réponses concertées.

Car l'enjeu est bien là : si l'on parle de solidarité internationale, c'est aussi dans une logique d'une santé globale.

Comment peut-on se prévaloir d'un concept associant, comme le fait le « One Health », santé humaine, animale et environnementale, si on laisse de côté une partie de la planète ?

Nos valeurs et notre approche européennes nous donne un rôle, mais aussi une responsabilité particulière en la matière et, en ce sens, nous souscrivons pleinement aux Préconisations 16 et 17 qui visent à renforcer la voix de l'Europe sur la scène internationale et ses politiques de partenariats internationaux avec les pays qui en ont manifestement besoin.

Dans ce monde qui évolue encore plus vite sous l'effet de la crise COVID, l'Europe doit se renforcer sur tous les domaines dans lesquels l'union, la collaboration, la coopération et la mutualisation ont du sens.

Il est aujourd'hui question de la santé, mais d'autres champs restent à investiguer.

L'Europe a des valeurs, une vision spécifique de la protection due aux femmes et aux hommes et chaque pays membre a organisé son système de santé et de protection sociale dans cet objectif. C'est une force et un moyen indéniable de porter nos valeurs !

Dans sa Résolution d'octobre dernier : « 2022 : la relance du projet européen », le CESE faisait des recommandations de pistes d'action. La santé était l'une d'elle. Gageons que les autres soient également considérées.

Les groupes de la Coopération et des Non-inscrits ont voté cet avis et félicitent les rapporteurs pour ce travail.